



COMMISSION DE RECOURS **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA LIGUE**

Procès-Verbal de Réunion n°2

L'An Deux Mille Vingt Quatre et le Jeudi Vingt et Un (21) Novembre à 15h30 s'est réunie, au Siège de la ligue La Commission de recours désignée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de La ligue tenue le Jeudi 24 Octobre 2024 ; à l'effet d'étudier les recours déposés au niveau de secrétariat de la Ligue de Football.

Étaient présents :

Membres	Fonction	Émargement
ZOUAOUI Lounes	Président	
BOUDIAF Ahmed	Vice-Président	
YAHIA-CHERIF Mouloud	Membre	
LARAB Sadek	Secrétaire Général	

Recours déposés :

- Dossiers de recours déposés pour le collège Président : Deux 02 dossiers de recours : (M. NAIB Sid-Ali – M. YAHIAOUI Nasradine)

Après un long débat autour des recours introduit, les décisions suivantes ont été prise par les membres de la commission :

- **Cas : NAIB Sid-Ali** : Dossier complété par une dérogation émanant du Ministère de la jeunesse et des Sports l'autorisant à se porter candidat aux élections de l'Assemblée Générale Élective de la Ligue de Football de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Décision de la commission : (01 voix « Oui » / 01 voix « Non » - 01 Abstention). La voix du président étant prépondérante, le dossier a été retenu
- **Cas : YAHIAOUI Nasradine** : La commission de recours confirme la décision prise par la commission de candidature. (Dossier rejeté) M. YAHIAOUI Nasradine ne figure pas sur la liste des experts de l'Assemblée Générale envoyé par FAF.

Le Président
ZOUAOUI Lounes



Le Secrétaire Général de la ligue
LARAB Sadek